

**Une conseillère municipale s'interroge,  
comme nous, sur la justification  
des subventions "d'équilibre" !**

Lors de chaque conseil municipal de Lyon, il est demandé de voter des subventions complémentaires, dites "d'équilibre" pour des associations qui ne semblent pas savoir gérer correctement leur budget. Le "trou" de leur comptabilité est systématiquement comblé. Cela donne un mauvais exemple pour celles qui gèrent leurs comptes d'une façon stricte.

Madame Bernadette ISAAC-SIBILLE l'a signalé et a demandé plus de vigilance.

Nous l'en félicitons en espérant qu'elle soit entendue!